

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 2b) de l'ordre du jour

CX/FFV 22/22/3

Mars 2022

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Vingt-deuxième session

QUESTIONS DÉCOULANT DES TRAVAUX D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LA NORMALISATION DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Ce document est divisé en deux parties:

- La première partie concerne les activités du Groupe de travail CEE-ONU sur les normes de qualité des produits agricoles depuis la dernière session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais.
- La deuxième partie concerne les activités organisées dans le cadre du Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes depuis la dernière session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais.

**PREMIÈRE PARTIE: COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE
(CEE-ONU)**

Activités du Groupe de travail CEE-ONU sur les normes de qualité des produits agricoles depuis la dernière session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais

1. Au cours des trente derniers mois, le groupe de travail a concentré ses activités sur:
 - I. La révision des normes existantes et l'assistance aux pays concernant le maintien de la qualité tout au long de la chaîne de distribution.
 - II. La prévention et réduction des pertes et des gaspillages alimentaires par l'adoption de [spécifications minimales de qualité pour les fruits et légumes frais](#) et l'élaboration des outils suivants: (i) un [Code de bonnes pratiques CEE-ONU pour la réduction des pertes de denrées alimentaires dans la manutention des fruits et légumes tout au long de la chaîne de valeur](#) ; (ii) une [méthode CEE-ONU pour le calcul des pertes et gaspillages alimentaires dans les chaînes de distribution de produits frais](#) ; et (iii) un système intelligent de gestion des pertes et gaspillages alimentaires permettant d'identifier, quantifier et tracer les pertes de denrées alimentaires tout au long des chaînes de distribution (FeedUP@UN).
 - III. L'intensification de la collaboration avec la FAO en matière de prévention des pertes et des gaspillages alimentaires et autres sujets connexes, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes internationales et nationales.

Adoption de normes

2. Les travaux de normalisation du groupe de travail ont abouti à ce qui suit:

Soixante-quinzième session du groupe de travail (19-21 novembre 2019, [ECE/CTCS/WP.7/2019/2](#)):

- Adoption des normes révisées de la CEE-ONU pour les anones, les avocats, les baies, les brocolis, les choux-fleurs, les cerises, les oignons, les légumes à racine et tubercule, les raisins de table et les pastèques.
- Adoption du Code de bonnes pratiques de la CEE-ONU pour la réduction des pertes de denrées alimentaires dans la manutention des fruits et légumes.

Consultations virtuelles informelles du groupe de travail (16-17 novembre 2020), suivies d'une période d'approbation entre sessions:

- Adoption des normes révisées de la CEE-ONU pour les choux pommés, les kakis, les poivrons doux et les raisins de table.
- Adoption de la mise à jour des listes de variétés (normes pour les pommes, poires et prunes).
- Adoption des spécifications minimales de qualité pour les fruits et légumes frais.

Soixante-seizième session du groupe de travail (15-17 novembre 2021, [ECE/CTCS/WP.7/2021/2](#)):

- Adoption d'une nouvelle norme CEE-ONU pour les grenades, et de normes CEE-ONU révisées pour les abricots, les carottes, les choux-fleurs, les choux chinois, les concombres, les figues fraîches, les fraises et les pastèques.
- Adoption de la norme-cadre révisée pour les normes CEE-ONU relatives aux fruits et légumes frais.
- Prise en considération de la révision (deuxième édition) du Code de bonnes pratiques de la CEE-ONU pour la réduction des pertes de denrées alimentaires dans la manutention des fruits et légumes tout au long de la chaîne de valeur, élaboré par un groupe de travail ad hoc présidé par la Suède.

3. Pour de plus amples informations sur ce qui précède et sur les textes des normes de la CEE-ONU, veuillez consulter les pages suivantes: <http://www.unece.org/trade/agr/welcome.html> et <https://unece.org/trade/wp7/FFV-Standards>.

Matériels explicatifs (brochures et affiches)

4. En 2021, le groupe de travail a adopté les matériels explicatifs suivants: brochure explicative sur les abricots séchés ; affiches sur les cerneaux de noix, les figues sèches, les raisins secs et les pruneaux.

Études

5. Une étude conjointe CEE-ONU/OCDE visant à analyser l'impact des normes de qualité agricole sur le commerce des fruits et légumes est actuellement en cours. Les résultats préliminaires ont été présentés lors de la soixante-seizième session du Groupe de travail de la CEE-ONU sur les normes de qualité des produits agricoles en novembre 2021 ; les résultats définitifs seront examinés en mai 2022, lors de la soixante-dixième session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais de la CEE-ONU.

Renforcement des capacités et promotion

6. Outre les cinq réunions annuelles régulières auxquelles participent chaque année deux cent cinquante experts des États membres des Nations unies (CEE et plus), des activités de renforcement des capacités et de promotion ont été organisées en nombre limité en raison de la pandémie de COVID-19:
 - Conférence CEE-ONU/FAO sur les pertes alimentaires et les objectifs de développement durable (ODD), 20 novembre 2019.
 - Atelier/comité d'experts de la CEE-ONU sur la réintégration des pertes alimentaires dans des chaînes de distribution agro-commerciales inclusives, 16-17 janvier 2020.
 - Webinaire Certificats de qualité électronique - Prochaines étapes, 2 et 10 juin 2020.
 - CEE-ONU et Coalition thématique (IBC) sur les systèmes alimentaires durables – Pour une approche durable afin de faire face aux risques en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé: partager des outils et des solutions pratiques, 9 septembre 2020.
 - Table ronde sur les aliments et les partenariats: chaînes d'approvisionnement alimentaire durables et résilientes face au changement climatique, 16 novembre 2020.
 - CEE-ONU et Coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables (FAO, PAM, OMS, UNICEF, CEE-ONU, OMM), deuxième webinaire - Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 et session technique, 16 décembre 2020.
 - Atelier régional de formation sur la qualité durable des noix, 7-8 septembre 2021.
 - Participation à l'atelier de la CNUCED sur le commerce des denrées alimentaires pour le développement durable, afin de présenter les travaux de la CEE-ONU, 24-25 novembre 2021.
7. En outre, grâce au financement du projet de réponse COVID-19 visant à soutenir les petites et moyennes entreprises, le Secrétariat travaille également à l'élaboration d'une formation en ligne sur la qualité des produits agricoles et les pertes et gaspillages alimentaires (premier semestre 2022).

Prochaines réunions régulières en 2022 (Genève, Suisse, et en ligne)

- Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre, 49^e session: 17-18 mars 2022
 - Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, 70^e session: 16-18 mai 2022
 - Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés, 69^e session: 15-17 juin 2022
 - Section spécialisée de la normalisation de la viande, 30^e session: 28-30 septembre 2022
 - Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles, 77^e session: 15-17 novembre 2022
8. Pour plus de renseignements sur les travaux de la CEE-ONU sur les normes de qualité des produits agricoles, veuillez contacter Marit Nilses et Kamola Khusnutdinova au Groupe des normes agricoles, CEE-ONU, Genève, Suisse (nilsesm@un.org, kamola.khusnutdinova@un.org).

DEUXIÈME PARTIE: ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

Activités du Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes depuis la dernière session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais

1. Le Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes fournit aux pays membres un système, complet et harmonisé au niveau international, pour l'inspection de la qualité des exportations. La validité du système est renforcée par la mise en œuvre d'examen mutuels des systèmes nationaux d'inspection de la qualité des fruits et légumes, par l'organisation de réunions des responsables des services nationaux d'inspection et d'ateliers de formation destinés aux inspecteurs. Des réunions fréquentes permettent également un dialogue soutenu et approfondi entre les parties prenantes concernant la révision, l'élaboration et l'interprétation des normes de l'OCDE, ainsi que de la définition des procédures d'inspection.
2. Le Régime est bien connu pour ses brochures explicatives sur les normes. Il existe actuellement trente-quatre brochures explicatives auxquels de nouveaux documents viennent s'ajouter chaque année.
3. Deux nouvelles brochures explicatives, basées sur les normes Codex, ont été adoptées (et seront publiées en 2022) et le Régime travaille actuellement sur deux nouvelles brochures:
 - Brochure explicative sur les fruits de la passion, Rapporteur-> Kenya [Norme CODEX] – **adoptée**
 - Brochure explicative sur les bananes vertes, Rapporteur -> Espagne [Norme CODEX] - **adoptée**
 - Brochure explicative sur les papayes, Rapporteur -> Brésil [Norme CODEX] – en cours
 - Brochure explicative sur le chou-fleur, Rapporteur-> Hongrie [Norme CEE] - en cours
4. Le Régime a approuvé les mises à jour électroniques des brochures suivantes:
 - Brochure explicative sur les raisins de table [Norme CEE-ONU]
 - Brochure explicative sur les abricots [Norme CEE-ONU]
 - Brochure explicative sur les concombres [Norme CEE-ONU]
 - Brochure explicative sur les pommes de terre [Norme CEE-ONU]

PAYS PARTICIPANTS

5. Le Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes est ouvert à tout pays membre des Nations unies ou de l'Organisation mondiale du commerce, y compris non-membre de l'OCDE. Il existe également une coopération étroite avec les organisations des Nations Unies, notamment avec la FAO, l'OMS, la CEE-ONU et la CESAP-ONU, ainsi qu'avec les ONG et les organisations d'agriculteurs.
6. **La Croatie et la Slovénie** ont adhéré au Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes en février 2021 et en février 2022 respectivement, portant à vingt-huit le nombre de pays participants, soit: **Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Croatie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kenya, Luxembourg, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.**
7. Le Secrétariat de l'OCDE a invité le Kazakhstan et le Costa Rica à titre de pays observateurs.

RÉUNIONS SUR LE RÉGIME DE L'OCDE POUR LES FRUITS ET LÉGUMES

8. Depuis la soixante-dix-neuvième réunion plénière de décembre 2020, des réunions du Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes ont pu se tenir en ligne (via Zoom):

Groupe de travail sur les fruits et légumes

- 1^{er} - 2 juin 2021
- 1^{er} décembre 2021 (format hybride)

Groupe de travail ad hoc sur l'eLearning (hormis réunions restreintes de mise en place):

- 27 janvier 2021
- 12 février 2021

Sous-groupe de travail sur l'élaboration de lignes directrices pour la mise en œuvre de contrôles de la qualité en cas de pandémies et autres événements perturbateurs:

- 29 mars 2021
- 28 avril 2021
- 19 mai 2021
- 23 juin 2021
- 8 septembre 2021
- 20 octobre 2021

Quatre-vingtième réunion plénière (décembre 2021)

MISSIONS ET AUTRES RÉUNIONS

9. Depuis la soixante-dix-neuvième réunion plénière, l'OCDE a participé aux rencontres à distance suivantes:

- Trente-troisième réunion internationale sur le contrôle de la qualité des fruits et légumes, Bonn, (Allemagne), 16-18 mars 2021
- Soixante-neuvième session de la Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais, organisée depuis Genève (Suisse), en format virtuel et hybride, 7-9 juin 2021.
- Webinaire conjoint COLEACP-Régime des fruits et légumes de l'OCDE, sur l'industrie des fruits et légumes: tendances du marché et perspectives d'un secteur dynamique. Premier d'une série de webinaires organisés par le COLEACP et le Régime des fruits et légumes de l'OCDE pour célébrer l'Année internationale des fruits et légumes des Nations Unies 2021.
- Vingt-et-unième réunion d'harmonisation de la CCI sur l'évaluation de la qualité des fruits et légumes, Mojmírovce (République slovaque), 16-17 septembre 2021. Avec la participation de deux représentants de l'OCDE (un en ligne et un sur place).
- Soixante-seizième session du Groupe de travail sur les normes de qualité des produits agricoles (WP.7), accueillie à Genève (Suisse) du 15 au 17 novembre 2021. Avec la participation de deux représentants de l'OCDE (un en ligne et un sur place).

EXAMENS MUTUELS

10. Le Régime organise régulièrement, sur la base d'initiatives volontaires, des examens mutuels des systèmes nationaux de contrôle de la qualité des fruits et légumes, afin d'examiner et d'évaluer leurs performances par des experts d'autres États sous l'égide de l'OCDE. L'objectif ultime d'un tel examen est de contribuer à l'amélioration des politiques, à l'adoption de pratiques optimales et au respect des normes et principes internationaux établis. Le Régime de l'OCDE a mené une mission au Kenya pour procéder à l'examen de son système d'inspection de la qualité des fruits et légumes. Le rapport définitif de cette mission est désormais disponible sur le site de l'OCDE: <http://www.oecd.org/agriculture/fruit-vegetables/>.

11. Le nouvel examen mutuel du système d'inspection allemand, retardé en raison de la pandémie, devrait avoir lieu en 2022.

LIGNES DIRECTRICES

12. Le Régime élabore et met à jour des lignes directrices portant sur les méthodes de contrôle des fruits et légumes, en vue de l'harmonisation des interprétations et de l'amélioration des échanges entre États membres. Les lignes directrices et recommandations suivantes sont disponibles gratuitement sur le site officiel du Régime de l'OCDE pour les fruits et légumes (en anglais):

- Contrôle de conformité (2018)
- Lignes directrices du Régime de l'OCDE relatives à la vérification du pays d'origine (2018)
- Conseils pour la réalisation de tests objectifs de détermination de la qualité des fruits et légumes (MAJ 2018)
- Constat de non-conformité
- Analyse des risques
- Formations des contrôleurs

- Lignes directrices pour la mise en œuvre de contrôles de la qualité en cas de pandémies et autres événements perturbateurs.

RÉUNION DES CHEFS DES SERVICES NATIONAUX D'INSPECTION

13. Le Régime organise également tous les deux ans des réunions des chefs des services nationaux d'inspection des États membres. L'objectif de ces réunions est triple: faciliter les débats entre services d'inspection sur les principaux problèmes, évolutions et défis dans le secteur des fruits et légumes et dans les systèmes d'inspection ; harmoniser l'application du Régime de l'OCDE ; présenter les évolutions du secteur des fruits et légumes et du système d'inspection du pays hôte. Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur demande. La dernière réunion des chefs de services a été accueillie par l'Espagne en mai 2018, avec la participation du Secrétariat du Codex en qualité d'observateur. La prochaine réunion devrait avoir lieu au Brésil en 2022.

Contact

14. Pour plus de renseignements sur les travaux de l'OCDE, veuillez contacter José Brambila, responsable de programme, Direction des échanges et de l'agriculture, Codes et Régimes, 2 rue André Pascal - 75016 Paris, France (jose.brambila@oecd.org).